

gouvernement national n'était allé consulter le public au sujet de sa politique nucléaire. En fait, un certain nombre de gouvernements provinciaux ont mené des enquêtes pour établir sur quelle base il convenait d'orienter leur politique. Par exemple, je peux citer la Saskatchewan et l'Ontario. Ces deux provinces ont mené une enquête sur la question nucléaire et la politique à l'égard de l'uranium. Et pourtant, le gouvernement fédéral s'est singulièrement abstenu de participer à ce genre d'enquête alors que cet aspect de notre politique énergétique relève entièrement de lui.

Lorsque j'ai soulevé cette question pour la première fois l'an dernier, monsieur l'Orateur, le premier ministre (M. Trudeau) m'a dit qu'il y aurait une enquête interne, et qu'à ce moment-là on prévoirait une participation de la part du public. Par la suite, j'ai abordé le problème avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). Il m'a répondu qu'une enquête interne aurait lieu, c'est-à-dire qu'un certain nombre d'études seraient publiées et mises à la disposition du public pour lui permettre de faire connaître ses vues et qu'en fait il serait même possible de tenir une enquête parlementaire. En me répondant la première fois, le premier ministre pensait qu'une enquête parlementaire ou à l'échelle nationale, comme nous le proposons, ne se justifiait pas. En effet, il pensait que ce problème devait être réglé dans les délais les plus brefs et qu'il fallait prendre des décisions rapides pour déterminer l'avenir de notre industrie nucléaire.

Or, j'ai découvert depuis lors que le gouvernement fédéral n'a pour ainsi dire rien fait pour donner suite à nos préoccupations concernant la politique nucléaire.

A mon avis, monsieur l'Orateur, le gouvernement a déjà décidé de la voie qu'il va suivre. Il a créé une équipe pour vendre des réacteurs nucléaires à l'étranger. Il a déjà pris sa décision. Monsieur l'Orateur, c'est un coup fourré. Le gouvernement n'a absolument pas l'intention de donner au public canadien l'occasion de faire connaître ses vues sur le contenu de nos programmes.

Le revers de la médaille, c'est que faute d'avoir tenu une enquête ou permis au public d'apporter sa contribution, ou encore faute de lui avoir donné l'occasion d'en venir aux prises avec le problème, l'industrie nucléaire et celle de l'uranium ont l'impression d'être livrées à elles-mêmes. En fait, nous avons affaire à un gouvernement qui ne donne absolument aucune orientation à l'industrie nucléaire dans notre pays, et qui s'en désintéresse totalement. Nous ne savons pas où nous allons dans ce domaine. Le gouvernement nous laisse dans l'ignorance. Encore une fois, monsieur l'Orateur, il nous a fait un coup-fourré, parce que les décisions sont bien prises.

Si nous avons donné suite à la commission d'enquête proposée au départ, le gouvernement aurait aujourd'hui en mains un rapport complet sur la situation actuelle. Notre gouvernement avait imposé un délai d'un an à l'enquête initiale sur l'industrie nucléaire. Le gouvernement actuel dit qu'il faut effectuer une enquête interne. Selon lui, nous devions avoir des rapports et les publier. Notre gouvernement a fait rédiger des documents internes qui auraient pu servir à la tenue d'une enquête

L'ajournement

nationale. Ces documents et ces études étaient à la portée du gouvernement au moment où il est rentré en fonction. Je dirai au secrétaire parlementaire, s'il cherche encore à donner une réponse aujourd'hui, que ces documents étaient à la portée du gouvernement, qu'ils pouvaient faire l'objet de discussions et que le public pouvait même avoir son mot à dire, et pourtant nous n'avons eu ni nouvelles, ni annonce, ni manifestation. Je ne peux qu'en conclure que le gouvernement n'est nullement intéressé à la tenue d'une enquête. Encore une fois, le premier ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources adoptent une attitude qui est à l'encontre de la vérité puisqu'ils procéderont comme bon leur semble, sans donner l'occasion au public canadien de débattre ce que pourra être notre politique en matière intérieure et internationale.

● (2225)

Même si près d'un an s'est écoulé depuis que le gouvernement est entré en fonction, je voudrais quand même entendre le secrétaire parlementaire nous donner une idée des intentions du gouvernement, tout au moins nous dire s'il se dispose à entreprendre une enquête à laquelle le public pourra participer.

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député a signalé qu'il avait déjà soulevé cette question. A ce moment-là, c'est-à-dire en mai dernier, le premier ministre (M. Trudeau) avait déclaré que, vu les problèmes pressants auxquels l'industrie nucléaire du Canada devait faire face, le gouvernement entreprendrait une étude interne de la question.

Depuis lors, le gouvernement a signalé à plusieurs reprises que la documentation sur laquelle cette étude se fonderait en partie serait publiée. Cela comprend les documents auxquels le député a fait allusion, c'est-à-dire la documentation établie en vue de l'étude que comptait entreprendre le gouvernement antérieur et qui a depuis été mise à jour. Je suis heureux d'indiquer au député que ces documents seront publiés d'ici quelques semaines et que le gouvernement acceptera volontiers et même demandera que le public lui transmette ses commentaires à ce sujet.

Le député aura peut-être appris dans un récent commentaire de presse que de nouvelles études ont été entreprises, dont deux par le groupe-conseil Woods et Gordon. Ces deux documents seront également communiqués, dans des conditions qui permettront de faire respecter leur caractère confidentiel en matière commerciale, ce que le député ne manquera pas de comprendre.

Quant au reste nous avons, évidemment, eu au Canada, comme le député l'a relevé, des Commissions et des enquêtes dans diverses provinces. Le député a mentionné la Saskatchewan, et l'Ontario qui en a eu deux. Il y en a eu de plus dans la province de Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick. Il a été tenu compte de ces documents et de ces travaux dans le tour d'horizon auquel il a été procédé.

Je signalerai également au député qui a parlé de l'absence d'orientation précise dans la politique nucléaire canadienne que, dans le domaine commercial dont il a parlé, le Canada